



Un beau grand père peut il interdire à ma fille de m'appeler ?

Par **Aurel76410**, le **05/01/2024** à **08:57**

Bonjour

Mon ex femme fait gardé ma fille par ses grands parents pendant les vacances jusque là tout va bien sauf que pour la 2eme fois le grand pere qui est légalement le beau grand père puisqu'il n'a aucun lien de sang avec mon ex femme, interdit aux enfants que j'appelle sur le téléphone de mon beau fils pour voir mes enfants à t il le droit et puis je faire quelque chose contre ça. Je précise que le divorce n'est pas encore prononcé

Merci de votre aide

Par **Me Ferrer**, le **05/01/2024** à **13:47**

Bonjour

Vous pouvez demander en procédure de divorce que l'appel des enfants soit organisé de façon à régler le problème,

Certains juges refusent encore mais ils sont rares

J'ai obtenu plusieurs décisions avec ce type de mention.

Corinne FERRER

<http://ferreravocatmontpellier.blog/>